



Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Savoie



Compte-rendu de la séance du

20 septembre 2013

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) s'est réunie à la DDT de la Savoie le 20 septembre 2013, sous la présidence de Aurélie ROY, chef du service planification et aménagement du territoire de la direction départementale des territoires, représentant Monsieur le Préfet de la Savoie.

Assistaient à cette réunion en tant que membres de la CDCEA :

- ✓ Mme Bénédicte BERNARDIN, adjointe chef du SPADR / DDT de la Savoie
- ✓ M. Jean-François DUC, maire de La Trinité
- ✓ M. Cédric LABORET, Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- ✓ M. Jean-Marc GUIGUE, président FDSEA des Savoie
- ✓ M. Jacques BURGUBURU, propriétaire agricole siégeant à la CDOA
- ✓ M. Gérard SAUDINO, confédération paysanne de la Savoie
- ✓ M. Robert MONDOT, représentant de l'association UFC Que choisir

Membres excusés ayant donné mandat :

- ✓ M. Gilles FLANDIN, maire de Les Chapelles, à Jean-François DUC
- ✓ M. André COLLAS, vice-président de la FRAPNA, à Robert MONDOT

Membres de la CDCEA excusés :

- ✓ M. Xavier TORNIER, vice-président SCoT Arlysère
- ✓ M. Jean-Noël BLARD, coordination rurale de la Savoie
- ✓ M. Emmanuel GUICHERD, syndicat des jeunes agriculteurs de la Savoie
- ✓ M. Philippe ROUHETTE, représentant la chambre interdépartementale des notaires

Personnes présentes non membres de la commission :

- ✓ M.Serge LACOUR, services de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- ✓ Mme Marie FAUCHEUX et M. Pierre BARDAGOT, services de la FDSEA des Savoie
- ✓ Mme Marie-Laure REYNAUD, DDT/SPAT/AU/secteur Avant Pays Savoyard
- ✓ Mme Nicole BRESSAN, DDT/SPADR
- ✓ Mme Martine GIRARD, DDT chef de l'unité SPAT/APU

Personnes non membres de la commission excusées :

- ✓ M. Philippe POURCHET, directeur de l'EPFL de la Savoie
- ✓ M. Emmanuel LAPERRIERE, directeur de la SAFER Savoie
- ✓ M. Edouard SIMONIAN, conseil régional Rhône-Alpes

Ordre du jour

| N° | Dossiers soumis à examen | Rapporteur | Personnes invitées | Heure prévisionnelle |
|----|------------------------------|------------|--------------------|----------------------|
| 1 | PLU Chamousset | DDT | Mme Le Maire | 9 h 30 |
| 2 | PLU St Martin sur La Chambre | DDT | M. Le Maire | 10 h 30 |

Madame Aurélie ROY ouvre la séance à 9 heures 30 en déclinant l'ordre de jour.